



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 4 octobre 2021 à 19 h 00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller n° 1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller n° 2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller n° 3 : Vacant
Conseiller n° 4 : Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller n° 5 : Monsieur Daniel Pitre
Conseiller n° 6 : Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim : Madame Martine Bernier

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

1.0 MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

2.0 BONS COUPS DES CITOYENS

Félicitations à M. Pierre Jr. Grimard qui a été élu sans opposition, lors de la fin du dépôt des candidatures, le 1^{er} octobre dernier. M. Grimard occupera le siège n° 2, succédant à M. Jean-Guy Dionne qui occupa cette fonction pendant 19 ans. Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement M. Dionne, de ses 19 années d'implications actives au sein de la Ville de Danville.

Félicitations à Mme Danièle Starenkyj, pour la publication de son 20^e livre,

La Ville de Danville offre ses plus sincères condoléances à la famille de Johanne et Benoit Vachon, faisant suite au décès accidentel de leur fils Stéphane.

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne
Appuyée par Madame Ginette Pinard
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

L'ordre du jour se lit comme suit :



ORDRE DU JOUR
Séance régulière
du conseil de ville de Danville
Lundi, le 4 octobre 2021 à 19 h.



1 Ouverture de la séance

2 Bons coups du mois

3 Adoption de l'ordre du jour

4 Adoption des procès-verbaux

- 4.1 Séance du 17 mars 2021
- 4.2 Séance du 10 mai 2021

5 Administration et finances

- 5.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 4 octobre 2021
- 5.2 Adoption de la liste des chèques émis au 30 septembre 2021
- 5.3 Infotech — Formation T4 — R-1 et REER

6 Administration divers

- 6.1 Indexation 2022 — Taux des droits municipaux — Carrières-Sablères
- 6.2 Club Alléganish — Autorisation et demande de traverses
- 6.3 19 Noeudvembre — Journée de sensibilisation au cancer de la prostate.
- 6.4 DGA — Condition de travail
- 6.5 DGA — Autorisation pour clicsecur
- 6.6 DGA — Autorisation pour toutes les transactions auprès des ministères et organismes
- 6.7 Fournisseur 802 — autorisation de paiement
- 6.8 Fournisseur 1319 — autorisation de paiement Facture 393605
- 6.9 Plan stratégique — Suivi d'échéancier

7 Administration ressources humaines

- 7.0 Suspension employé n° : 130LALEMI
- 7.1 Adhésion au REER et à l'assurance collective — 610DEMANN
- 7.2 Adhésion au REER et à l'assurance collective — 130LALEMI
- 7.3 Avis de préretraite — Employé 320COTMIC
- 7.4 Grief employé n° : 330THEPAT
- 7.5 Autorisation d'ajout aux banques d'heures

Période de questions

8 Sécurité publique

- 8.1 Sygem — Module requête
- 8.2 Autorisation d'achat — Équipements incendie
- 8.3 Embauche pompier volontaire — M. David Gosselin
- 8.4 25 ans de services — Achat d'une montre
- 8.5 Alarme Bois-Francs — Renouvellement de contrat — Tour de communication
- 8.6 Harmonisation des noms de rues

9 Travaux publics

- 9.1 Dôme — garage municipal — Excédent de coût
- 9.2 Ch. Des Trois-Lacs — Demande de changement aux limites de vitesse

	<p>10 <u>Hygiène du milieu</u> 10.1 Alarme Bois-Francis — Renouvellement de contrat — Usine de filtration 10.2 Demande de raccordement au réseau d'eaux usées 10.3 Technicien usine de filtration — Frais de cellulaire</p> <p>11 <u>Aménagement et urbanisme</u> 11.1 Rapport août et septembre 2021 11.2 Pétition Club aéromodéliste Asbestos</p> <p>12 <u>Loisirs et culture</u> 12.0 Reconstitution du remboursement de la taxe des non-résidents 12.1 Embauche à la patinoire et à l'anneau de glace 12.2 Fête Nationale 2022 — Autorisation demande d'aide financière 12.3 Politique familiale et des aînés 2021 — Adoption 12.4 Symposium — Location salle Mgr Thibault 12.5 Arena Connie-Dion — Contribution annuelle</p> <p>13 <u>Varia</u></p> <p><u>Période de questions</u></p> <p>14 <u>Demandes diverses</u></p> <p>15 <u>Communiqués et correspondance</u></p> <p>16 <u>Rapport des membres du conseil</u> 16.1 Rapport de Ginette Pinard 16.2 Rapport de Jean-Guy Dionne 16.3 Rapports de Nathalie Boissé 16.4 Rapport de Jean-Guy Laroche</p> <p>17 <u>Événement à venir</u></p> <p><u>Période de questions</u></p> <p>18 <u>Mot de fermeture</u></p> <p>19 <u>Levée de la séance</u></p> <p><u>INFORMATION</u></p>
	<p>4.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></p>
2-0410-2021	<p>4.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 MARS 2021</u></p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 mars 2021;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé Appuyée par Monsieur Daniel Pitre IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 mars 2021 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
3-0410-2021	<p>4.2 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 10 MAI 2021</u></p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 mai 2021;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Ginette Pinard Appuyée par Monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 mai 2021 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

5.0 ADMINISTRATION FINANCE

4-0410-2021 5.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER AU 4 OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du conseil;

Ville de Danville

DÉPENSES

Mois : Septembre 2021

DÉPENSES TOTALES	425 833.57 \$
Rémunération régulière	50 037.20 \$
Rémunération élus	— \$
Rémunération incendie	12 741.91 \$
Factures incompressibles (déjà payées)	25 025.29 \$
Factures à payer	166 422.96 \$
Ajout crédit PG Solution	5 213.98 \$
Ajout provenant de Accéo	166 392.23 \$

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Ginette Pinard
Appuyée par Monsieur Daniel Pitre
IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 425 833.57 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE

5.2 ADOPTION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS AU 30 SEPTEMBRE 2021

CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 30 septembre 2021 transmise aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé
Appuyée par Monsieur Jean-Guy Dionne
IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la liste des chèques émis au 30 septembre 2021 telle que soumise au montant de 25 025.29 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale par intérim ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE

5-0410-2021 5.3 INFOTECH — FORMATION T4 — R-1 ET REER

CONSIDÉRANT que la firme Infotech offre une formation sur les procédures de révision des T4/R1;

CONSIDÉRANT que cette formation est au coût de 245 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne
Appuyée par Monsieur Daniel Pitre
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER Mme Lucie Provencher, technicienne comptable à s'inscrire et participer à la formation d'Infotech portant sur les procédures de révision des T4/R1, au coût de 245 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

6.0 ADMINISTRATION DIVERS

6-0410-2021	<p>6.1 <u>INDEXATION 2022 — TAUX DES DROITS MUNICIPAUX — CARRIÈRES-SABLIÈRES</u></p> <p>CONSIDÉRANT que pour l'exercice financier municipal de 2022, les montants applicables au calcul des droits municipaux relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière sont de 0.61 \$ par tonne métrique et de 1.16 \$ par mètre cube, sauf dans le cas de la pierre de taille où le montant est de 1.65 \$ par mètre cube;</p> <p>CONSIDÉRANT que ces montants ont été publiés dans la Gazette officielle du Québec, numéro 25 du 19 juin 2021;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé Appuyée par Monsieur Daniel Pitre IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER le calcul des droits municipaux relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière qui sont de 0.61 \$ par tonne métrique et de 1.16 \$ par mètre cube, sauf dans le cas de la pierre de taille où le montant est de 1.65 \$ par mètre cube</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
7-0410-2021	<p>6.2 <u>CLUB ALLÉGANISH — AUTORISATION ET DEMANDE DE TRAVERSE</u></p> <p>CONSIDÉRANT que le Club de motoneige Alléganish demande l'autorisation de traverser les routes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chemin Castle Bar - Rue du Carmel - Chemin Tremblay - Chemin Goodenough - Chemin Bennett - Rue Daniel Johnson <p>CONSIDÉRANT que le Club demande aussi l'autorisation de traverser les routes 116 et 255;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Daniel Pitre Appuyée par Monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER le Club de motoneige Alléganish à traverser les routes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chemin Castle Bar - Rue du Carmel - Chemin Tremblay - Chemin Goodenough - Chemin Bennett - Rue Daniel Johnson <p>Ainsi que les routes 116 et 255. Que le Club Alléganish soit autorisé à faire parvenir copie de la présente résolution au MTQ (<i>Ministère des Transports du Québec</i>).</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
8-0410-2021	<p>6.3 <u>19 NOEUDVEMBRE — JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE</u></p> <p>CONSIDÉRANT qu'annuellement 4 300 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 890 mourront de cette maladie;</p> <p>CONSIDÉRANT que 12 Québécois pas jour recevront un diagnostic du cancer de la prostate;</p> <p>CONSIDÉRANT que PROCURE est un organisme de bienfaisance dans la lutte contre le cancer de la prostate. Il sensibilise, soutient et informe les personnes concernées par cette maladie. Il promeut et contribue au financement de la recherche de classe mondiale;</p> <p>CONSIDÉRANT l'importance de sensibiliser la population de Danville au dépistage du cancer de la prostate;</p> <p>CONSIDÉRANT que la campagne de financement « Noeudvembre » de PROCURE offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement la journée du 19 novembre;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée par Monsieur Daniel Pitre IL EST RÉSOLU :</p>

QUE le conseil municipal de la Ville de Danville déclare le 19 novembre comme « La journée Danville de la sensibilisation au cancer de la prostate Noeudvembre ».

ADOPTÉE

9-0410-2021

6.4 DGA — CONDITION DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT la résolution n° : 27-2009-2021;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de statuer des termes et conditions d'emploi de la directrice générale – secrétaire trésorière et greffière adjointe;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Daniel Pitre
Appuyée par Madame Nathalie Boissé
IL EST RÉSOLU :

- QU'à la convention des cadres de la Ville de Danville actuellement en vigueur, soit appliqué l'échelon n° 5;
- Qu'au 1^{er} juin 2022, l'échelon n° 6 de la convention des cadres, en vigueur, soit appliqué;
- Qu'au 20 décembre 2021, la participation au REER soit autorisée, et ce, rétroactivement la date d'embauche, soit le 20 septembre 2021;
- QU'au 20 décembre, la participation à l'assurance collective soit autorisée.

ADOPTÉE

10-0410-2021

6.5 DGA — AUTORISATION POUR CLICSEQR

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser la directrice générale – secrétaire-trésorière et greffière adjointe à l'obtention d'un code clicseqr;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne
Appuyée par Madame Nathalie Boissé
IL EST RÉSOLU :

DE nommer la directrice générale – secrétaire-trésorière et greffière adjointe, Mme Marie-Pier Dupuis à l'égard de clicSEQUR, représentante de la Ville de Danville;

QUE Mme Dupuis soit autorisée à déposer une demande pour l'obtention du code clicSEQUR.

ADOPTÉE

11-0410-2021

6.6 DGA AUTORISATION POUR TOUTES LES TRANSACTIONS AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser la directrice générale – secrétaire-trésorière et greffière adjointe à effectuer toutes les transactions auprès des ministères et organismes collaborant avec la Ville de Danville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé
Appuyée par Monsieur Daniel Pitre
IL EST RÉSOLU :

QUE la directrice générale – secrétaire-trésorière et greffière adjointe, Mme Marie-Pier Dupuis soit autorisée pour et au nom de la Ville de Danville à faire toutes les transactions dans le cadre de ses fonctions auprès, notamment, et sans limiter la généralité de ce qui précède, des ministères, dont Revenu Canada, Revenu Québec, Ministère des Affaires municipales, procureur de la Ville, clients et fournisseurs, incluant le centre de sécurité d'alarme, directeur des élections et organismes locaux, et ce, à compter du 4 octobre 2021.

ADOPTÉE

12-0410-2021

6.7 FOURNISSEUR 802 — AUTORISATION DE PAIEMENT

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne
Appuyée par Madame Nathalie Boissé
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le paiement intégral de toutes les factures à payer au fournisseur 802;

ADOPTÉE

13-0410-2021	<p>6.8 <u>FOURNISSEUR 1319 — AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE 393605</u></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé Appuyée par Monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU :</p> <p>DE NE PAS autoriser le paiement des factures en souffrance, portée au compte du fournisseur 1319, et ce, au 4 octobre 2021.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
14-0410-2021	<p>6.9 <u>PLAN STRATÉGIQUE — SUIVI D'ÉCHÉANCIER</u></p> <p>CONSIDÉRANT l'échéancier présenté concernant la production de la planification stratégique de développement de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'échéancier de ses travaux prévoit le dévoilement au public, le 13 décembre 2021;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé Appuyée par Monsieur Daniel Pitre IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'ACCEPTER l'échéancier présenter avec comme date du 13 décembre 2021, pour le dévoilement public de la planification stratégique de développement de la Ville de Danville.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>7.0 <u>ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</u></p>
15-0410-2021	<p>7.1 <u>SUSPENSION EMPLOYÉ N° : 130LALEMI</u></p> <p>CONSIDÉRANT la suspension sans solde de l'employé n° : 130LALEMI, appliquée le 22 septembre 2021;</p> <p>CONSIDÉRANT l'article 113 de la LCV (<i>Loi sur les cités et villes</i>);</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé Appuyée par Monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU :</p> <p>La conseillère Madame Ginette Pinard demande le vote : Pour : Madame Nathalie Boissé, Monsieur Jean-Guy Dionne, Monsieur Michel Plourde. Contre : Monsieur Daniel Pitre, Madame Ginette Pinard.</p> <p>De maintenir la suspension sans solde de l'employé n° : 130LALEMI.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
16-0410-2021	<p>7.2 <u>ADHÉSION AU REER ET À L'ASSURANCE COLLECTIVE — 610DEMANN</u></p> <p>CONSIDÉRANT l'article 3 de la Convention des cadres de la Ville de Danville, actuellement en vigueur;</p> <p>CONSIDÉRANT la période de probation de 180 jours, à compter de la date d'embauche;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée par Monsieur Daniel Pitre IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER la participation au REER de l'employée n° : 610DEMANN, et ce, rétroactivement à la 180^e journée, de son embauche, soit le 19 mai 2021;</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
17-0410-2021	<p>7.3 <u>ADHÉSION AU REER ET À L'ASSURANCE COLLECTIVE — 130LALEMI</u></p>

	<p>CONSIDÉRANT l'article 3 de la Convention des cadres de la Ville de Danville, actuellement en vigueur;</p> <p>CONSIDÉRANT la période de probation de 180 jours, à compter de la date d'embauche;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé Appuyée par Madame Ginette Pinard IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER la participation au REER de l'employée n° : 130LALEMI, et ce, rétroactivement à la 180^e journée de son embauche, soit le 25 septembre 2021.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
18-0410-2021	<p>7.4 <u>AVIS DE PRÉ-RETRAITE — EMPLOYÉ N° 320COTMIC</u></p> <p>CONSIDÉRANT que l'employé No : 320COTMIC est admissible à une préretraite en vertu de la convention collective des employés municipaux de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de l'employé, faite en ce sens;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Ginette Pinard Appuyée par Monsieur Daniel Pitre IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER la préretraite de l'employé 320COTMIC en vertu de la convention collective des employés municipaux de la Ville de Danville, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2022.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
19-0410-2021	<p>7.5 <u>GRIEF EMPLOYÉ N° : 330THEPAT</u></p> <p>CONSIDÉRANT un grief déposé en mai 2021 par l'employé 330THEPAT;</p> <p>CONSIDÉRANT les délais outrepassés au traitement de ce dossier;</p> <p>CONSIDÉRANT l'entente confidentielle survenue entre les deux parties;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée par Madame Nathalie Boissé IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'ADOPTER l'entente confidentielle survenue entre les deux parties et en autoriser l'exécution. Que la directrice générale par intérim prenne acte de l'entente confidentielle survenue et en exécute son contenu.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>7.6 <u>AUTORISATION D'AJOUT AUX BANQUES D'HEURES</u></p> <p>Ce point est remis à une séance ultérieure</p>
	<p>PÉRIODE DE QUESTIONS</p> <p>Francine Labelle-Girard : Reste-t-il des procès-verbaux à adopter?</p> <p>Arriosto Pezzi : Résume un dossier concernant des fossés sur sa propriété.</p> <p>Francine Labelle-Girard : Demande à quand le dépôt des états financiers 2018, 2019 et 2020.</p>
	<p>8.0 <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u></p>
20-0410-2021	<p>8.1 <u>SYGEM — MODULE REQUÊTE</u></p> <p>CONSIDÉRANT le module <i>Plainte et Requête</i> de Sygem disponible uniquement au bureau municipal, et ce, sur deux postes de travail, à savoir la réception et la direction générale;</p>

	<p>CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'installer aussi le module <i>Plainte et Requête</i> au poste du directeur incendie, afin que l'Hôtel de Ville puisse communiquer les plaintes et requêtes directement;</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Infotech, pour l'installation du module <i>Plainte et Requête</i> au Service incendie, et ce, au montant de 400 \$ plus les taxes applicables pour l'installation, montant à être payé une seule fois. Ensuite, un frais annuel de 75 \$ plus les taxes applicables pour la licence et l'utilisation de ce module seulement;</p> <p>SUR PROPOSITION de Monsieur Jean-Guy Dionne APPUYÉE par Madame Nathalie Boissé IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'autoriser une dépense approximative de 475 \$ plus les taxes applicables pour l'installation et l'utilisation du module <i>Plainte et Requête</i> de Sygem d'Infotech. Il est entendu qu'un frais récurrent de 75 \$ plus les taxes applicables sera facturé à chaque année pour l'utilisation de ce module.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
21-0410-2021	<p>8.2 <u>AUTORISATION D'ACHAT — ÉQUIPEMENTS INCENDIE</u></p> <p>CONSIDÉRANT l'autorisation d'achat déposée par le directeur du SSI de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ces fournitures et équipements sont compris au budget 2021;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Daniel Pitre Appuyée par Madame Ginette Pinard IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER la demande d'achat du SSI de Danville, telle que déposée, et ce, au montant de 30 525 \$ plus les taxes applicables.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
22-0410-2021	<p>8.3 <u>EMBAUCHE POMPIER VOLONTAIRE — M. DAVID GOSSELIN</u></p> <p>CONSIDÉRANT la candidature reçue de M. David Gosselin au sein du service d'incendie de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du SSI de Danville, M. Alain Roy, de procéder à l'embauche de M. Gosselin;</p> <p>CONSIDÉRANT la convention des pompiers du SSI de Danville;</p> <p>Il est proposé par Madame Ginette Pinard Appuyé par Monsieur Jean-Guy Dionne ET RÉSOLU</p> <p>D'EMBAUCHER monsieur David Gosselin à titre de pompier de la Ville de Danville, et ce, en respect de la convention des pompiers du SSI de Danville.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
23-0410-2021	<p>8.4 <u>25 ANS DE SERVICES — ACHAT D'UNE MONTRE</u></p> <p>CONSIDÉRANT QUE vers 2019, une montre pour 25 ans de service, a été égarée et n'a jamais été remise au pompier M. Francis Beauchemin;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette avait une valeur de 143.50 \$ plus les taxes applicables;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par Madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER une dépense de 200 \$ sur une carte de crédit prépayée, à être remise au pompier, M. Francis Beauchemin, en compensation de la montre pour 25 années de services, égarée.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
24-0410-2021	<p>8.5 <u>ALARME BOIS-FRANCS — RENOUELEMENT DE CONTRAT — TOUR DE COMMUNICATION</u></p>

CONSIDÉRANT le renouvellement pour l'année 2022, des services de surveillance d'alarme pour la tour de communication;

CONSIDÉRANT QUE ce renouvellement est exceptionnellement du 27 novembre 2021 au 31 décembre 2022;

CONSIDÉRANT le contrat de service de surveillance d'alarme et de location d'équipement d'Alarme Bois-Francs d'une somme de 389.35 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé
Appuyée par Monsieur Daniel Pitre
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le renouvellement d'Alarme Bois-Francs pour les services de surveillance d'alarme de la tour de communication, et ce, pour la période du 27 novembre 2021 au 31 décembre 2022 au montant de 389.35 \$ plus les taxes applicables;

ADOPTÉE

25-0410-2021

8.6 HARMONISATION DES NOMS DE RUES

CONSIDÉRANT QUE plusieurs noms de rangs, rues et routes peuvent porter à confusion auprès des services d'urgences compte tenu de leur grande similitude;

CONSIDÉRANT QU'une étude a été réalisée démontrant les noms rangs, rues et routes problématiques;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Daniel Pitre
Appuyée par Monsieur Jean-Guy Dionne
IL EST RÉSOLU :

De poursuivre cette étude en collaboration avec M. Alain Roy, directeur du SSI Danville.

ADOPTÉE

9.0 TRAVAUX PUBLICS

26-0410-2021

9.1 DÔME GARAGE MUNICIPAL — EXCÉDENT DE COÛTS

CONSIDÉRANT la résolution n° : 035-0208-2021 autorisant une dépense de 50 000 \$ plus les taxes applicables, pour l'achat et l'installation d'un dôme;

CONSIDÉRANT QU'une dépense supplémentaire a été nécessaire pour la construction d'une fondation de béton au coût approximatif de 45 416.40 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le tout porte ce projet au montant total approximatif de 84 416 \$ plus les taxes applicables

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé
Appuyée par Madame Ginette Pinard
IL EST RÉSOLU :

D'autoriser un excédent de coûts d'approximativement 34 416 \$ plus les taxes applicables au projet de construction du dôme au site du garage municipal.

ADOPTÉE

27-0410-2021

9.2 CH. DES TROIS-LACS — DEMANDE DE CHANGEMENT AUX LIMITES DE VITESSE

CONSIDÉRANT une demande citoyenne concernant un changement aux limites de vitesse sur le chemin des Trois-Lacs;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin est sous la juridiction du MTQ (*Ministère des Transports du Québec*)

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne
Appuyée par Monsieur Daniel Pitre
IL EST RÉSOLU :

QUE le demandeur place une requête auprès du MTQ.

ADOPTÉE

	10.0 HYGIÈNE DU MILIEU
28-0410-2021	<p>10.1 <u>ALARME BOIS-FRANCS — RENOUELEMENT DE CONTRAT — USINE DE FILTRATION</u></p> <p>CONSIDÉRANT le renouvellement pour l'année 2022, des services de surveillance d'alarme pour l'usine de filtration;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce renouvellement est exceptionnellement du 31 octobre 2021 au 31 décembre 2022;</p> <p>CONSIDÉRANT le contrat de service de surveillance d'alarme et de location d'équipement d'Alarme Bois-Francis d'une somme de 559.30 \$ plus les taxes applicables;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée par Monsieur Daniel Pitre IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER le renouvellement d'Alarme Bois-Francis pour les services de surveillance d'alarme de l'usine de filtration, et ce, pour la période du 31 octobre 2021 au 31 décembre 2022 au montant de 559.30 \$ plus les taxes applicables;</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>10.2 <u>DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'EAUX USÉES</u></p> <p>Le conseil prend acte de cette demande et reporte ce sujet à une séance ultérieure</p>
	<p>10.3 <u>TECHNICIEN USINE DE FILTRATION — FRAIS DE CELLULAIRE</u></p> <p>Ce point est reporté à une séance ultérieure</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	11.0 AMÉNAGEMENT ET URBANISME
	<p>11.1 <u>RAPPORT AOÛT ET SEPTEMBRE 2021</u></p> <p>Le rapport des permis et certificats émis durant les mois d'août et septembre 2021 sont déposés séance tenante.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>11.2 <u>PÉTITION CLUB AÉROMODÉLISTE ASBESTOS</u></p> <p>Le conseil prend acte de la plainte transmise à la CPTAQ (<i>Ministère pour la protection des terres agricoles</i>)</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	12.0 AMÉNAGEMENT ET URBANISME
29-0410-2021	<p>12.1 <u>RECONDUCTION DU REMBOURSEMENT DE LA TAXE DES NON-RÉSIDENTS</u></p> <p>CONSIDÉRANT la résolution 071-2020 de la séance du conseil du 2 mars 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le conseil désire reconduite cette aide financière pour l'année 2021, et ce, au même montant, soit 80 \$</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée par Madame Ginette Pinard IL EST RÉSOLU :</p> <p>DE reconduire l'aide financière d'un maximum de 80 \$ par enfant de moins de 18 ans pour ceux et celles qui pratiquent un sport ou un loisir qui n'est pas offert sur le territoire de la Ville de Danville ou de la MRC des Sources, et ce, jusqu'au 31 décembre 2021.</p> <p>De reconduire l'aide financière d'un maximum de 80 \$ par enfant de moins de 18 ans pour ceux et celles suivant des cours d'art et de musique qui ne sont pas offerts sur le territoire de la Ville de Danville ou de la MRC des Sources, et ce, jusqu'au 31 décembre 2021.</p> <p>D'autoriser le versement de ladite aide financière sur présentation de pièce justificative voulant que l'enfant de moins de 18 ans est inscrit à une activité admissible en vertu de la présente</p>

résolution et qui n'est pas déjà offerte sur le territoire de la Ville de Danville ou de la MRC des Sources ainsi que démontrant que les frais d'inscription sont acquittés.

ADOPTÉE

30-0410-2021

12.2 EMBAUCHE À LA PATINOIRE ET À L'ANNEAU DE GLACE

CONSIDÉRANT QUE du personnel sera requis pour l'entretien hivernal de la patinoire et de l'anneau de glace;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire appliquer une majoration de 2 %, à la rémunération 2022;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé
Appuyée par Monsieur Daniel Pitre
IL EST RÉSOLU :

DE requérir les services de la Maison des Jeunes de Danville pour l'entretien de la patinoire et l'anneau de glace, saison hivernale 2021-2022 et d'y appliquer une majoration de 2 % à la rémunération 2022.

ADOPTÉE

31-0410-2021

12.3 FÊTE NATIONALE 2022 — AUTORISATION DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT les programmes d'aides financières disponibles en regard de la Fête Nationale du 24 juin 2022;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire présenter et déposer une demande d'aide financière pour l'organisation et la tenue d'activités en regard de cette fête;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Ginette Pinard
Appuyée par Monsieur Jean-Guy Dionne
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière auprès des organismes suivants :

- Mouvement national des Québécois et Québécoise;
- Société St-Jean-Baptiste

ADOPTÉE

32-0410-2021

12.4 POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS 2021 — ADOPTION

CONSIDÉRANT la présentation faite par la conseillère Mme Nathalie Boissé, de la politique familiale et des aînés 2021;

CONSIDÉRANT QU'une copie de cette politique a été remise à tous les élus;

CONSIDÉRANT le dépôt, séance tenante, de ladite politique;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Nathalie Boissé
Appuyée par Monsieur Daniel Pitre

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la Politique familiale et des aînés 2021.

Le conseiller M. Jean-Guy Dionne adresse toutes ses félicitations aux personnes concernées par ce projet. « *Beau travail!* »

ADOPTÉE

33-0410-2021

12.5 SYMPOSIUM — LOCATION SALLE MGR THIBAULT

CONSIDÉRANT la demande de location à titre gracieux, de la salle Yvon Vallières située au Centre Mgr Thibault, par le comité du Symposium des Arts;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est pour tenir l'activité du brunch des bénévoles ayant œuvré tout au long de la tenue du Symposium;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Ginette Pinard
Appuyée par Monsieur Jean-Guy Dionne

	<p>IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER la location gratuite de la salle Yvon Vallières située au Centre Mgr Thibault, pour le comité du Symposium des Arts de la Ville de Danville, pour le brunch des bénévoles.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
34-0410-2021	<p>12.6 <u>ARENA CONNIE-DION — CONTRIBUTION ANNUELLE</u></p> <p>CONSIDÉRANT la demande reçue concernant la contribution annuelle au Centre Récréatif d'Asbestos inc., pour la saison 2021, d'une somme de 10 000 \$;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée par Madame Nathalie Boissé</p> <p>IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER le versement de la contribution annuelle au Centre Récréatif d'Asbestos inc., pour la saison 2021, d'une somme de 10 000 \$.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>13.0 VARIA</p> <p>Le Club des bons amis désire féliciter M. Stéphane Langlois – Gestion des bâtiments à la MRC des Sources pour tout le travail réalisé. M. Fredette mentionne que M. Langlois a fait plus de réalisation ces 2 derniers mois que les 18 mois précédents.</p> <p>M. le maire Michel Plourde résume sa participation au récent congrès de la FQM (<i>Fédération Québécoise des Municipalités</i>).</p> <p>Le conseiller M. Daniel Pitre résume sa participation au dernier congrès de l'organisme Village Relais. Il nous relate un projet réalisé ailleurs concernant des voitures électriques mises à la disposition des citoyens.</p>
35-0410-2021	<p>PÉRIODE DE QUESTIONS</p> <p>M. Desjardins demande des renseignements au sujet du projet Stanley-Brochu.</p> <p>Francine Labelle-Girard s'interroge concernant les achats 2021 du SSI Danville.</p> <p>M. Bernard Laroche demande aux élus de prendre une résolution afin de faire de l'application des règlements municipaux en matière de nuisance, sa priorité.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Jean-Guy Dionne Appuyée à l'unanimité</p> <p>IL EST RÉSOLU :</p> <p>QUE le conseil de ville prend acte pour les années 2021 à 2025 afin que sa priorité soit l'application des règlements municipaux en matière de nuisance.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> <p>M. Alain Roy désire remercier les élus d'avoir souligné ses 40 ans de services au sein du SSI de Danville et il les remercie à son tour pour les quatre dernières années qu'ils ont passées au conseil municipal de la Ville de Danville.</p>
	14.0 DEMANDES DIVERSES
	15.0 COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE
	16.0 RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL
	<p>16.1 Rapport de Ginette Pinard La directrice générale par intérim dépose séance tenante le rapport de la conseillère, Madame Ginette Pinard.</p>
	<p>16.2 Rapport de Jean-Guy Dionne La directrice générale par intérim dépose séance tenante le rapport du conseiller, Monsieur Jean-Guy Dionne.</p>
	<p>16.3 Rapport de Nathalie Boissé La directrice générale par intérim dépose séance tenante le rapport de la conseillère, Madame Nathalie Boissé.</p>

	<p>16.4 Rapport de Jean-Guy Laroche La directrice générale par intérim dépose séance tenante le rapport du conseiller, Monsieur Jean-Guy Laroche.</p>
	<p>17.0 ÉVÉNEMENTS À VENIR</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9 au 11 octobre – Le Festival des oiseaux migrateurs - 16 octobre – Le brunch du CIUSSS - Les balades gourmandes dans les Bois-Francis - La fête de l'Halloween - 7 novembre – Élections municipales 2021
	<p>PÉRIODE DE QUESTIONS</p>
	<p>18.0 MOT DE FERMETURE</p> <p>C'est avec beaucoup d'émotion que le conseiller, M. Jean-Guy Dionne, entretient l'assemblée sur les 19 années passées au sein du conseil municipal de la Ville de Danville. Il remercie toutes les personnes qu'il a eu le privilège de rencontrer durant toutes ces années et il quitte la vie politique municipale avec le sentiment du devoir accompli. En terminant, il souhaite la meilleure des chances et vif succès aux élus qui lui succéderont.</p>
36-0410-2021	<p>19.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>SUR LA PROPOSITION de Monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU : de lever la séance à 21h18.</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

Michel Plourde, maire

Martine Grenier
Directrice générale par intérim